
SYNTHÈSE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017 / 2021

POPULATION ACCUEILLIE



Créé en 1973, l'Institut Médico-Educatif Les Enfants de Kervihan est agréé pour accueillir **45 enfants, adolescents et jeunes adultes (jusque 20 ans)**.

Ce sont des enfants, des adolescents et de jeunes adultes présentant un handicap grave, une déficience mentale sévère ou profonde associant une déficience motrice entraînant une réduction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relation. Ils peuvent présenter des troubles du spectre autistique, qui est caractérisé par des difficultés persistantes sur le plan de la communication et des interactions sociales, des comportements stéréotypés et intérêts restreints.

L'établissement est ouvert **210 jours par an**, en régime d'internat ou de semi-internat. Il est fermé une partie des vacances scolaires.

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs d'accompagnement intègrent les bonnes pratiques professionnelles recommandées pour un Institut médico-éducatif et s'inscrivent aussi dans le projet associatif 2016/2020 de l'Association Kervihan :

- ▣ Proposer un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte dans une dimension psycho-médico-éducative dans le **respect de leur singularité** et en tenant compte de leur pathologie (*respect des rythmes et des choix*).
- ▣ Assurer leur **protection**, leur **sécurité** dans une dynamique préventive et curative.
- ▣ Développer leurs **potentialités** intellectuelles, sensorielles, motrices, sociales et affectives.
- ▣ Favoriser leur **autonomie** et leurs **apprentissages** en assurant continuité et cohérence de façon individuelle ou collective en fonction de leurs capacités.
- ▣ Favoriser leur **intégration à l'environnement** dans leur parcours de vie en respectant leur dignité et leur intimité.
- ▣ Permettre l'exercice de leur **citoyenneté** notamment par une ouverture à l'extérieur et une participation à la vie de la cité.
- ▣ Garantir aux enfants leur **droit à la scolarisation** en soutenant leur position d'élève en fonction de la pertinence du projet.
- ▣ Accompagner les familles en respectant la **notion de parentalité** et en tenant compte de la triade parent-personne accueillie-personnel accompagnant.
- ▣ Favoriser les **partenariats** avec d'autres établissements, institutions en développant les conventions.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement au quotidien se fait dans le cadre du respect du **Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)** :

L'éducatif

L'accompagnement au sein des unités est effectué par une équipe pluridisciplinaire (*éducateurs spécialisés, aides-médico-psychologiques, aides-soignants, maîtresses de maison, surveillants de nuit*).

Les professionnels accompagnent les usagers dans leur autonomie fonctionnelle. Ils les aident à accomplir certaines fonctions comme les activités de la vie quotidienne, la mobilité, la communication, les habiletés sociales et les activités de la vie résidentielle. Ils leur proposent un environnement et des activités adaptées.

Le pédagogique :

Deux enseignantes spécialisées sont rattachées à l'IME : l'une est responsable d'une classe en interne et l'autre de la classe externalisée à l'école primaire de Bréhan. Au travers d'un enseignement pédagogique, les enseignantes ont pour objectif en lien avec l'équipe éducative, de développer la capacité à communiquer, l'autonomie et les habiletés sociales des personnes.

Le soin :

Le service infirmier est composé d'infirmières en journée qui assurent la veille et la prise en charge médicale des personnes accueillies. La nuit, une infirmière poursuit cette surveillance et partage son temps entre l'IME Kerdreineg et Les Enfants de Kervihan.

Un médecin généraliste assure la mise en place d'une surveillance des pathologies, la détection des affections intercurrentes, la prescription des traitements...

Un médecin psychiatre rencontre les équipes afin de faire le point sur l'accompagnement. Il propose, avec l'accord de la famille, la mise en place d'un traitement si besoin.

Un médecin de rééducation intervient en vacation.

Le paramédical :

Le service paramédical comprend kinésithérapeutes, ergothérapeute et psychomotricienne. Ils travaillent en étroite collaboration avec les équipes et les familles. Leur travail est axé sur le maintien et le développement des capacités physiques, sur l'adaptation de l'espace, du matériel et sur l'évaluation et le suivi de rééducation fonctionnelle.

Le psychologique :

La psychologue peut proposer un accompagnement psychothérapeutique individuel de l'enfant. Elle est à la disposition des familles pour répondre à toute question concernant le projet de leur enfant ou interrogation relative à leur enfant (*état psychologique, comportement, humeurs...*). Elle est également soutien des équipes de professionnels par son regard « avisé » de professionnelle du fonctionnement et du soin psychiques. Elle peut apporter des éléments de connaissance théorique pour aider à comprendre certaines situations ou comportements des personnes accueillies.

L'administratif :

Le service administratif est composé du responsable d'établissement, garant du fonctionnement et de la sécurité de l'établissement, du chef de service éducatif et d'une secrétaire assurant l'accueil et la gestion administrative de l'établissement.

Accompagnement des familles :

Le travail en lien avec les familles est essentiel dans l'accompagnement de l'enfant car les échanges permettent d'avoir un regard croisé et complet. Les professionnels rencontrent les familles à plusieurs occasions dans l'année :

- ▣ pour l'élaboration du PIA,
- ▣ lors de temps festifs,
- ▣ lors de rencontres à la demande...

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

L'IME Les Enfants de Kervihan continue à **élargir son partenariat** année après année :

- ▣ Des conventions de partenariats sont établies avec la commune de Bréhan et un ESAT (*Etablissement et Service d'Aide pour le Travail*) pour proposer des stages de découvertes aux usagers.
- ▣ La classe externalisée à l'école de Bréhan accueille 6 enfants. Les enfants de l'IME partagent des temps de récréation et des salles d'activités telles qu'art visuel et motricité. Il existe un temps d'inclusion scolaire dans une classe de grande section. Les enfants participent également à certaines sorties scolaires et au spectacle de Noël. Le lien avec le collège de Rohan est en train de se développer.
- ▣ Les liens avec le secteur adulte se développent en interne et en dehors de l'Association.
- ▣ L'IME propose également des activités telles que l'équitation, la piscine, la voile en s'appuyant sur les équipements de loisirs de proximité.
- ▣ Les usagers de l'IME profitent également des commerces locaux, ils vont y faire des courses dans le cadre d'activités organisées.
- ▣ L'IME travaille avec une autre association pour proposer des temps de découverte artistique. Ce projet a débouché sur une exposition photos itinérante et la réalisation prochaine d'une émission radio.



PLAN D' ACTIONS

Axe Accompagnement

- ▣ Développer le partenariat avec les établissements du secteur adulte.
- ▣ Renforcer les modalités du processus d'admission (*créer un dossier type admission avec tous les documents actualisés, créer une « checklist Admission » pour les parents, redéfinir les critères de la population, actualiser les documents trousseaux et habitudes de vie*).
- ▣ Repenser la constitution des groupes en termes d'âge, de besoins, de projet (*réinterroger annuellement la constitution des groupes lors des bilans de fin d'année et à chaque admission ou départ d'enfant de l'IME, mener une réflexion sur l'évolution de l'accompagnement de l'enfant au fil des années*).
- ▣ Clarifier la nomination du référent, ainsi que son rôle et le rôle d'éducateur spécialisé.
- ▣ Travailler sur le contenu des réunions d'équipes et les comptes rendus.
- ▣ Formaliser des temps de préparation des PIA, de réalisation d'évaluations, d'élaboration des projets dans les plannings des professionnels.
- ▣ Actualiser et affiner le travail sur les habitudes de vie des personnes accueillies.

Axe Relations avec les familles

- ▣ Développer la communication et les relations avec les familles (*définir les objectifs des moments festifs, limiter le nombre d'invités à 3 personnes pour la fête de Noël, poursuivre la réflexion sur le contenu des cahiers de liaison, créer « un carnet de santé » à joindre au cahier de liaison, développer un autre moyen de communication avec les familles, travailler sur les modalités de communication aux familles (école, IME), développer le nombre de rencontres avec les familles*).
- ▣ Améliorer le processus de recueil des attentes des familles pour la co-construction du PIA.

Axe Projet Individualisé d'Accompagnement

- ▣ Conforter l'accompagnement des enfants (*définir et créer un CVS des enfants, améliorer le processus de recueil des attentes des personnes accueillies, leur transmettre ce qui a été pensé pour elles en termes de projet, se permettre de revoir leur participation à une activité en cours d'année si besoin*).
- ▣ Optimiser le processus du Projet Individualisé d'Accompagnement (*améliorer la formulation des objectifs, engager l'IME dans une démarche d'évaluation globale, créer et/ou utiliser des outils d'évaluation (type grilles), finaliser la procédure d'élaboration du PIA de l'établissement, proposer des activités en lien direct avec les objectifs du PIA, s'appuyer sur le livret des ressources associatives pour étoffer l'offre des activités, définir des objectifs clairs par activité, prolonger le temps de partage avec les élèves des classes ordinaires en partageant le temps de cantine, développer des compétences que les personnes accueillies pourront mobiliser lorsqu'elles seront hébergées dans des institutions pour adultes*).

